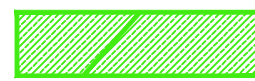


ACCES AUX ZONES (chaussée de 4m minimum)
avec sur-largeur de 4m x 32m tous les 200m (si chaussée < 6.00m)
Débroussaillage et maintien en état débroussaillé sur 10m
de part et d'autre des différentes voies d'accès à l'intérieur du site



EMPRISE FONCIERE

REPERAGE DES ZONES



ZONE PERIPHERIQUE DE
50m A DEBROUSSAILLER

ZONE PERIPHERIQUE DE
100m A DEBROUSSAILLER

1/10 000ème

PC1
b